

**COMMISSION PERMANENTE DU 17 OCTOBRE 2019**

**Rapport n° CP 2019-329**

**STRATÉGIE FRET ET LOGISTIQUE : 4ÈME RAPPORT 2019**

**Amendement**

Un article formulé de la façon suivante est ajouté à la délibération :

« Décide de s'engager activement dans la mobilisation en faveur du maintien du train des primeurs Perpignan-Rungis, et à présenter régulièrement des points d'information, dès le mois de novembre 2019, sur le devenir de cette ligne aux élu.e.s régionaux membres de la commission des Transports »

**Exposé des motifs**

**S'engager clairement pour sauver le train Perpignan-Rungis**

Malgré une immense mobilisation, le train de fret primeur Perpignan-Rungis s'est arrêté au mois de juillet dernier, officiellement jusqu'au premier novembre prochain. Depuis lors, ce train est remplacé par une cinquantaine de camions : une aberration écologique totale lorsqu'on sait que le ferroviaire émet 9 fois moins de Co2 et consomme 6 fois moins que la route.

Alors qu'il s'agit là d'un enjeu écologique majeur, il n'est pas envisageable de renoncer. La casse du fret ferré doit impérativement cesser.

Grâce à la poursuite de la mobilisation de nombreux élus et des associations, des discussions sont actuellement en cours avec l'État et la SNCF. Des hypothèses ont notamment été émises concernant une solution de transport combiné, dont les modalités de financement et de mise en place vers le MIN de Rungis doivent être précisées.

La Région, concernée au premier chef, doit se montrer déterminée sur ces enjeux et y prendre toute sa part, avec l'État, la SNCF, les collectivités et les associations mobilisées. Il importe également que l'exécutif régional informe clairement dès ce mois de novembre les élu.e.s régionaux de son implication et de l'avancement de ce dossier de premier ordre. Tel est l'objet de cet amendement.

**Céline MALAISE**  
Présidente de groupe

